

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 6 (1928)
Heft: 3

Artikel: La situation des pauvres vieillards en Valais
Autor: P.P.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

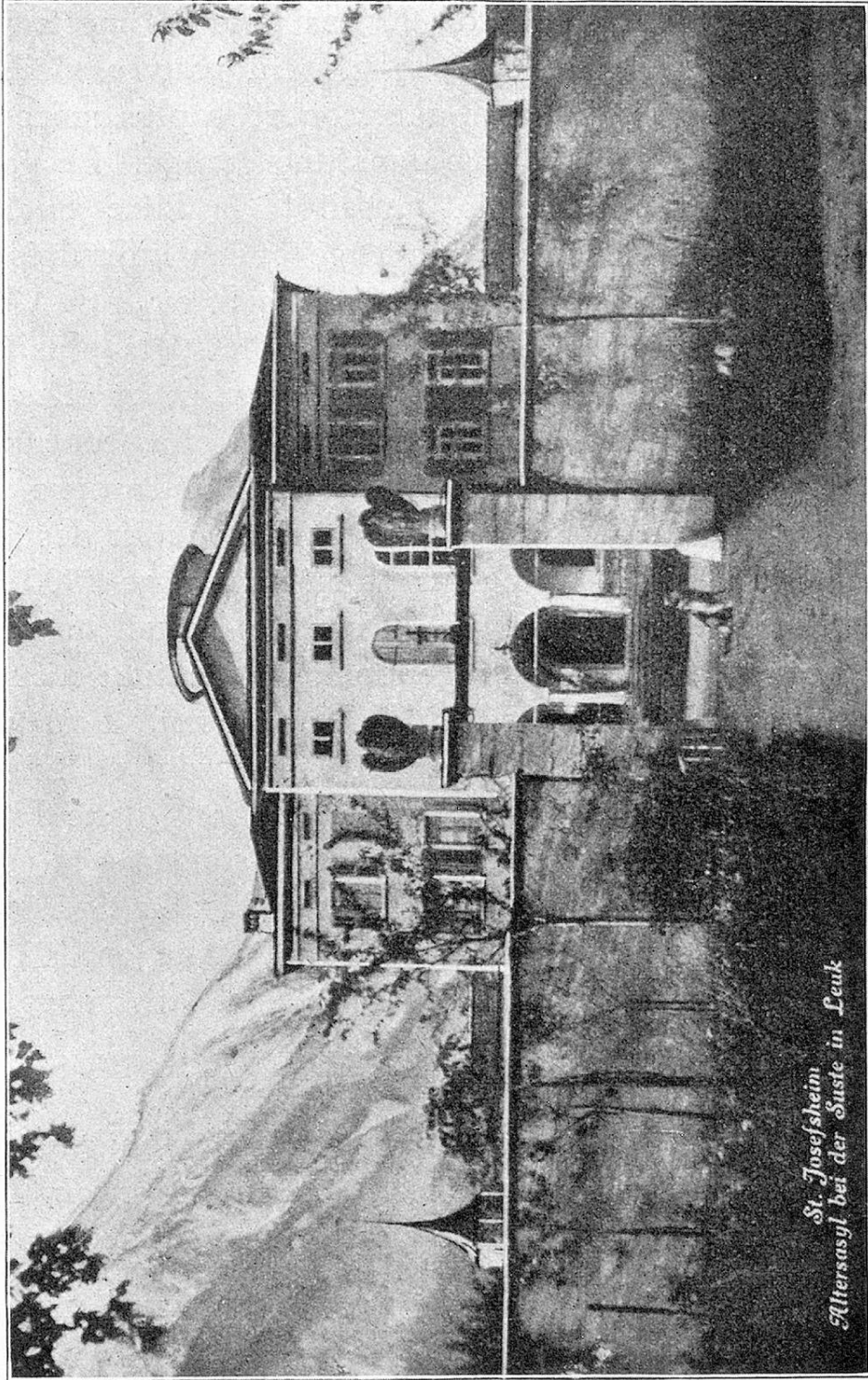
bisognosa e la Fondazione „Pro Senectute“ trova nella pia Signora una cooperatrice.

Oltre ai confini si estende l'azione umanitaria di M. Torricelli Vda Crivelli. L'istituzione „Pro feriti internati e prigionieri di guerra“ in Italia, la Croce Rossa Italiana, della Francia e Inghilterra e la Croce d'onore con decorazione di guerra dell'Austria sono testimonianze della sua opera di soccorso prestata a favore dei prigionieri e feriti delle nazioni belligeranti.

Nè l'opera della grande donna si limita a quanto venne accennato, perchè molti e molti sono i beneficiati nel silenzio; opera soprattutto encomiabile perchè compiuta senza quella vanità che oscura ogni più luminosa iniziativa.

La situation des pauvres vieillards en Valais.

Tous les pauvres vieillards ne peuvent être soignés à leur domicile. Il est vrai que les autorités ecclésiastiques et civiles se préoccupent vivement de leur sort. A Sion, par exemple, des sommes assez importantes ont été recueillies pour l'assistance des vieillards à domicile. Beaucoup cependant n'ont pas même de „chez soi“. Combien d'entre eux, après de longues années de service n'ont pas eu de quoi se payer le petit logement si ardemment désiré. Un jour (il y a de cela une quarantaine d'années), que deux infortunées échangeaient de tristes réflexions sous le porche de l'église St. Théodule, une âme compatissante s'émut de leurs doléances et leur offrit un asile dans un immeuble près de l'hôpital. Telle fut l'origine de l'œuvre „Ste. Catherine“. Le côté particulièrement intéressant de cette œuvre est que les personnes qui en bénéficient ont le sentiment d'être logées chez elles sans incommoder qui que ce soit, car chacune fait elle-même sa cuisine et demeure parfaitement indépendante des autres. Une douzaine de vieilles filles trouvent ainsi un logement hospitalier et à bas prix dans l'asile Ste. Catherine à

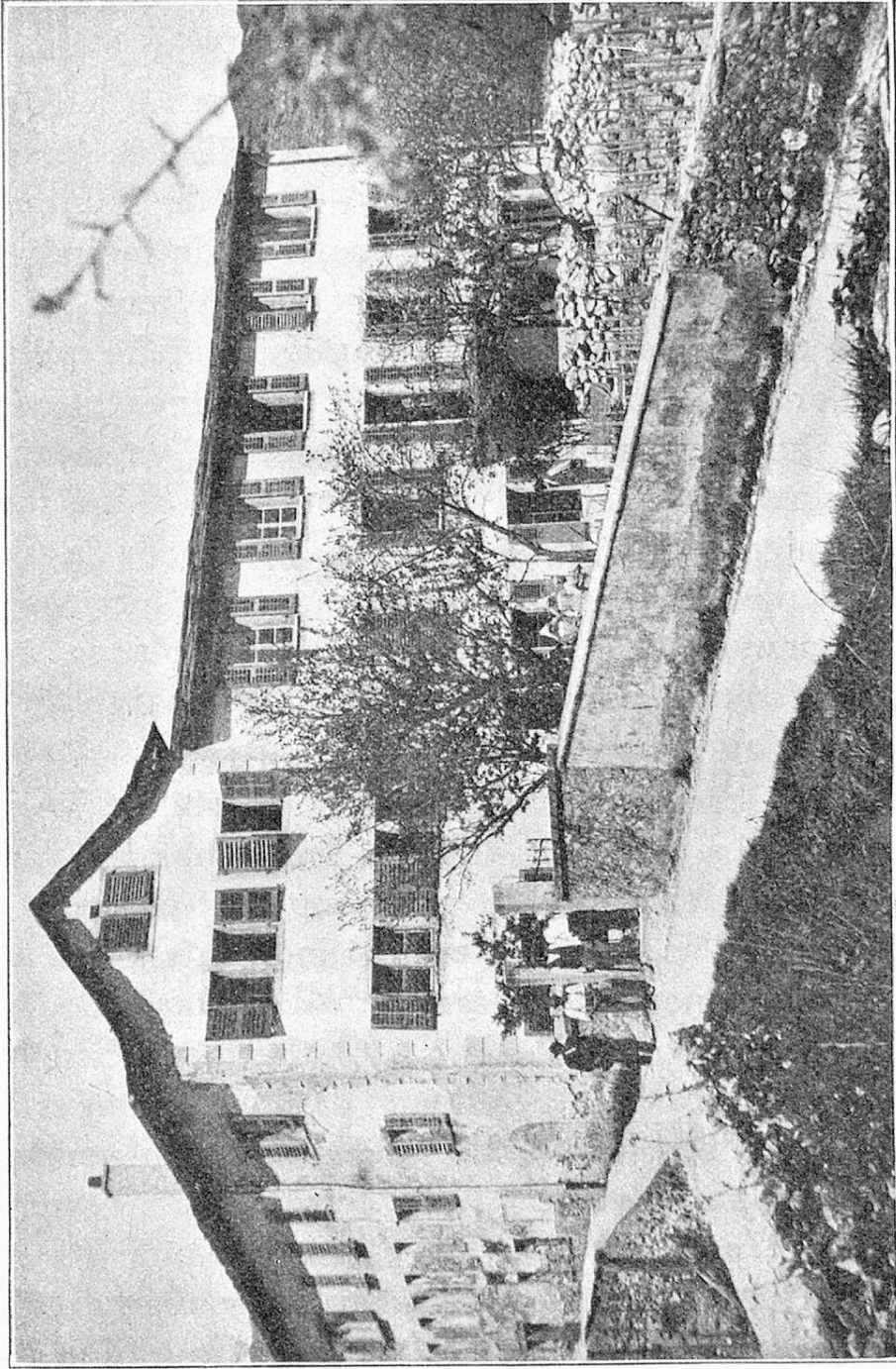


Asile de la Souste, Souèche.

Sion. A la tête de l'œuvre se trouve un comité de dames charitables qui prennent soin de la gérance des biens et de l'admission des personnes à hospitaliser.

Le premier asile proprement dit fut fondé à Sierre en l'an 1900. Il a fallu près de 20 ans pour le mettre sur pied: c'est l'asile St. Joseph. Un pauvre vieillard était mort dans le plus cruel abandon et la plus noire misère. On trouva son cadavre dans une grange. La population compatissante résolut aussitôt de faire quelque chose pour les malheureux que l'âge et les infirmités affligent profondément. Deux demoiselles S. et J. de Courten se dévouèrent avec le plus beau zèle et la plus touchante discrétion au service des malheureux qu'elles découvrirent en ville de Sierre et auxquels elles fournirent logement et nourriture à proximité de leur propre demeure. En l'année 1882 on commença à recueillir des dons pour bâtir un asile. Ce ne fut qu'en novembre 1900 que l'on put inaugurer le bâtiment à la tête duquel on plaça deux révérendes Sœurs d'Ingenbohl. Mais tout aussitôt on accepta aussi des malades dans la maison. Lorsqu'en 1906 le célèbre docteur-chirurgien Turini vint se fixer à Sierre, il fit installer une salle d'opérations dans l'asile qui dût désormais s'appeler hôpital. On songea à la construction d'un nouveau et spacieux hôpital afin de rendre l'asile à sa première destination. Commencé en 1921 le grand hôpital fut inauguré en 1922, le 14 Novembre, et l'asile redevint ce qu'il était au début: l'asile St. Joseph, abritant une vingtaine de pensionnaires.

L'asile de la Souste. Une des plus magnifiques propriétés du canton, appartenant à M. le baron de Werra était mise aux enchères deux ans avant la grande guerre. Quelques chefs politiques du Haut-Valais concurent le projet de l'acheter pour en faire un asile de vieillards. Pour la somme de 88,000.— frs. ils devinrent acquéreurs du château et des prés y attenants entre la station de la Souste et le village d'Agaren. Les communes du Haut-Valais s'intéressèrent à cette œuvre et y placèrent



Asile St-François à Sion.

leurs vieillards indigents. La propriété à elle seule, mise en valeur, pourra suffire à l'entretien d'une cinquantaine de pensionnaires. Des réparations ont été faites aux bâtiments, d'autres réparations vont être entreprises sous peu, de telle sorte que cet asile sera l'un des plus beaux et des plus confortables qui soient en Valais.

La maison de la Providence à Bagnes. Nous devrions parler encore des petits asiles de Vérolliez et de la Gloriette à St-Maurice, de ceux de Monthey et de Vouvry... toutefois ces maisons sont de moindre importance ou bien reçoivent indistinctement tous les pauvres. Une œuvre des plus intéressantes est celle qui vient de se fonder à Montagnier, commune de Bagnes, qui abrite une quinzaine d'indigents et qui pourrait en accueillir une trentaine. Dûe surtout à la générosité d'une famille du pays émigrée aux Etats-Unis, la Maison de la Providence est appelé à rendre de très grands services à la grande commune de Bagnes qui peut y placer à bon compte les femmes pauvres et âgées à la charge de l'assistance publique.

Enfin, le dernier en date et le plus vaste est l'Asile St-François, à Sion. Depuis longtemps les personnes charitables de la ville se préoccupaient du triste sort réservé aux vieillards abandonnés et indigents. Nous avons vu ci-dessus qu'une âme généreuse: Mlle. Marie-Louise de Stockalper avait fondé l'asile Ste-Catherine. Son frère, l'ingénieur Ernest de Stockalper, douloureusement ému des souffrances des blessés de la guerre et en particulier de ceux qui avaient perdu la vue, en vint à concevoir une immense pitié pour les aveugles et surtout pour les vieillards-aveugles. Il légua par testament la somme de 60,000 frs. pour une asile de vieillards et d'aveugles à Sion. Vers le même temps Mlle. Mathilde Calpini faisait un don de 25,000.— frs. pour un asile de vieillards dans cette même ville. Une dizaine d'années s'écoulèrent avant que ces legs pussent être utilisés selon les intentions des donateurs.

En novembre 1923 cependant, quelques demoiselles appartenant au Tiers-Ordre de S. François d'Assise reprirent l'idée généreuse de secourir les vieillards en créant une œuvre en leur faveur. L'on se mit aussitôt au travail et dès le mois de décembre le rez-de-chaussée de la maison Defabiani, rière la Planta, était loué et aménagé pour une dizaine de vieillards indigents et délaissés. L'année suivante il fut possible d'occuper un plus grand appartement à la maison Blatter (rue du château) et d'y entretenir douze personnes. Enfin, à Noël 1926 on put entrer dans l'ancienne Maison Graven, aux Moulins, dont tout l'immeuble, maison, grange-écurie et un magnifique terrain de 10,000 m² était devenu propriété de l'Association de l'Asile St-François, pour le prix de 50,000.— frs.

Jusqu'alors tout le travail pour l'entretien de la maison et des vieillards eux-mêmes avait été fourni par les personnes dévouées du Tiers-Ordre aidées de quelques autres. Il y eut là des exemples admirables d'abnégation et de charité. L'importance de l'œuvre croissant de jour en jour, il fallut faire appel, pour la direction intérieure de l'asile, aux révérendes Sœurs de l'hôpital qui donnèrent deux Sœurs pour l'asile.

Les réparations entreprises au vieux bâtiment (pour 23,000 frs.) permirent d'hospitaliser jusqu'à 24 vieillards. C'était trop peu. Comme entre temps, l'Etat du Valais avait fini par consentir à l'octroi du legs Stockalper à l'asile St-François, on décida sans retard de construire un nouveau bâtiment pour une quarantaine de personnes. A l'heure qu'il est l'édifice est presque achevé et l'inauguration officielle aura lieu le 4 octobre de la présente année. La charité sédunoise s'est montrée de façon admirable envers cette œuvre. La somme des legs et dons reçus dépasse déjà 200,000 frs. Ce qui est peut-être plus admirable encore c'est le dévouement inlassable que tant de personnes de la Ville continuent d'apporter soit pour recueillir les dons, soit surtout pour le soin de la lingerie, l'entretien des chambres ou des vieillards eux-mêmes.

Ce qui reste à faire. Si nous voulons que nos vieillards indigents et abandonnés trouvent tous un abri hospitalier où les derniers jours de leur existence s'écou-
lent dans la joie et la douce clarté des cœurs compâti-
sants, il faut à tout prix créer un second asile au moins
aussi grand que celui de Sion, dans le Bas-Valais; agrandir
ceux de la Souste et de Sierre et soutenir le plus possible
l'initiative privée qui, avec une touchante sollicitude, se
préoccupe dans différentes régions de fonder des maisons
de pauvres ou d'assister les pauvres à domicile. En Valais,
canton pauvre où la vie est particulièrement pénible, la
charité chrétienne autant et peut-être plus qu'ailleurs en
proportion de ses ressources, a déjà fait des merveilles et
en promet d'autres encore.

P. P-M., capucin, Sion.

Le vieil horloger de la Sagne.

Une anecdote.

Un journaliste rappelait récemment que la grande com-
mune voisine de La Chaux-de-Fonds contient peut-être
encore quelques vieux partisans du roi de Prusse. On ne
trouverait guère que quelques détracteurs des temps mo-
dernes pour chanter le fameux refrain:

Ah! qu'on était bien,
Quand on était Prussien.
On allait à l'église,
Prier pour le bon roi,
Pour la reine Louise,
Pour tous les magistrats.

Signalons toutefois cette anecdote curieuse. Le vieil
horloger dont le peintre neuchâtelois Ed. Kaiser a trans-
mis les traits à la postérité dans un tableau aujourd'hui
classique, était resté bien des années après la proclama-
tion de la république fidèle à son serment au roi. Il n'avait